



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le Recteur de région académique
Recteur d'académie
Chancelier des universités
Directeur académique des services
de L'Éducation nationale**

Arrêté n°2026-67 du 29 juin 2026 portant composition du jury du diplôme national du brevet –série professionnelle - Session 2026

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D332-16 à D332-22, L332-1 à L332-6 ;

Vu le décret du président de la République en date du 4 juin 2025 portant nomination de Monsieur Gabriele FIONI en qualité de recteur de la région académique de la Guadeloupe, recteur de l'académie de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2015 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet, modifié ;

Vu l'arrêté n°MEN000112844275 du 14 avril 2026 portant fin de fonctions dans l'emploi de secrétaire général d'académie ;

Vu l'arrêté n ° 2026-13 du 15 avril 2026 portant intérim de la fonction de secrétaire général de la région académique de Guadeloupe

Vu la note de service du 2 septembre 2025 relative aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet à compter de la session 2026 ;

Vu les nécessités de l'organisation des épreuves et des délibérations du diplôme national du brevet ;

Sur proposition de la secrétaire générale de région académique par intérim,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le jury académique de délibération du diplôme national de la série professionnelle pour la session 2026 se tiendra le jeudi 9 juillet 2026 à 9h et est constitué ainsi qu'il suit :

Présidente :

- Mme Guylène BUSSAC, co-doyenne des IA-IPR.

Vice-présidente :

- Mme Catherine MARIVAL, doyenne des IEN.

Membres :

- Mme Gaëlle COMBE, IA-IPR d'espagnol ;
- Mme Nathalie ALAGAPIN, IEN mathématiques physique-chimie ;
- M. Michel TILLE, chef d'établissement LP Gerty Archimède ;
- Mme Hélène SEJOR-DELALANDRE, adjointe au chef d'établissement LP Louis Delgrès ;
- Mme Béatrice GALAS, directrice de SEGPA Collège Eugène Yssap ;
- Mme Sylviane LOLLIA, directrice de SEGPA Collège du Raizet ;
- M. Pascal MOESTUS, responsable d'enseignement Centre Pénitentiaire ;
- Mme Agnès NIMIAS, directrice MFR de Petit Canal ;
- Mme Magda BOUCHER, directrice MFR Baie Mahault ;
- Mme Nathalie NATHOU, professeur-coordonnatrice de physique-chimie ;
- M. Kévin PORCHER, professeur-coordonnateur d'Histoire géographie ;

Article 2 : Le jury est chargé de procéder, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, à l'examen des résultats des candidats et de statuer sur l'attribution du diplôme national du brevet ainsi que, le cas échéant, des mentions.

Article 3 : La secrétaire générale de région académique par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait aux Abymes, le 29 juin 2026

Le recteur de région académique


Gabriele FIONI

